

ADMINISTRATION
4, rue Paradis, 4
ADRESSER MANDATS ET COMMUNICATIONS
A M. L'ADMINISTRATEUR
ANNONCES
A LYON : AGENCE FOURNIER
Rue Confort, 14
A PARIS : AGENCE HAYAS
Place de la Bourse, 8

L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

RÉDACTION
48, rue de la République, 48
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS
NE SONT PAS RENDUS
ABONNEMENTS
RHONE
ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
3 mois, 5 fr.; 6 mois 10 fr.; 1 an, 18 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; 1 an, 22 fr.

AUJOURD'HUI :
M. Jules Roche dans la Loire.
Un Suicidé au Grand-Camp.
La Semaine théâtrale.

Sou du Suffrage universel

L'idée vient d'être lancée. — Elle est excellente.
Il ne s'agit pas, — entendons-nous bien — il ne s'agit pas de prendre parti pour des grévistes en lutte contre leurs patrons. La question est autrement haute et grave.

On nous rendra cette justice que, depuis le commencement de la lamentable aventure de Carmaux, nous avons constamment conseillé la conciliation, la modération, le respect des lois établies !

Plus que jamais, nous adjuvons nos concitoyens de rester dans cette modération et dans ce respect. Mais si la conciliation n'a pas eu lieu, — à qui la faute ?

Est-ce aux mineurs de Carmaux qui ont proposé et accepté tous les arbitrages, toutes les transactions, — ne demandant à leur compagnie qu'une satisfaction — à la loi du pays — une satisfaction — plutôt morale que matérielle, donnée à ceux qui n'ont point fait de mal, qui n'ont point été d'agitation, qui n'ont point causé de désordre — qui, seulement, ont voulu user d'un droit qui est à eux — et qu'on a brutalement arrêtés dans l'exercice de ce droit ?

Car, maintenant moins que jamais, l'hésitation n'est permise. Les raisons alléguées par la compagnie de Carmaux pour renvoyer Calvignac sont des prétextes — de mauvais prétextes.

La meilleure preuve en est donnée par la délibération du conseil d'administration que nous avons publiée hier. A toutes les modestes exigences des ouvriers, on a répondu par un refus impitoyable.

On n'a pas même consenti à déclarer Calvignac en état de congé, — c'est-à-dire à accepter de le reprendre quand, libéré de son mandat municipal, il aurait de nouveau tout son temps pour donner à la compagnie les heures réglementaires d'excellent travail qu'il lui donnait depuis vingt ans.

règlement — leur règlement ! — s'oppose à cette mise en congé, on peut leur répondre :
Au-dessus des règlements que vous pouvez bien facilement, du jour au lendemain, faire et défaire, il y a un grand principe d'équité politique et sociale, il y a, non pas un règlement, mais une loi à laquelle nous devons tous obéissance.

Cette loi, vous y désobéissez formellement, sciemment, et la question est par vous-mêmes posée bien plus haut que Carmaux, bien plus loin que la personnalité de l'humble mineur devenu votre victime — parce qu'il a eu l'audace de ne pas, lui aussi, s'incliner devant le veau d'or.

Vous appartenez à un parti qui, nous le savons, ne subit que, contraint et forcé, la loi nouvelle dont nous sommes tous les dévoués serviteurs. Au lieu d'aider à la marche de l'évolution moderne, vous êtes heureux de chercher et de trouver l'ornière où nous risquerions de nous embourber. L'apaisement, l'équité, tout cela n'est pas plus dans vos programmes que le congé de Calvignac n'est dans vos règlements.

Or, vous avez eu grand tort, dans cette affaire, de vous attaquer, par le fait, à ce qui est le principe et la base de la société moderne : au suffrage universel — et, dès aujourd'hui, la France démocratique, tout entière, va vous le prouver.

Nous ne voulons pas, nous, qu'il y ait à Carmaux des désordres et des attentats. Nous voulons que, respectueux de la loi, les mineurs soient, eux aussi, protégés par des moyens légaux — et que, par des moyens légaux, ils arrivent à la faire respecter par vous.

Vous avez le droit d'être impitoyables et d'affamer celui qui a eu le malheur d'être désigné par ses concitoyens aux fonctions municipales.

Il n'est pas question des mineurs, il est question du suffrage universel contre lequel on s'insurge. Et, dès à présent, le devoir de tous les partisans de ce suffrage universel est clairement tracé.

Plus l'obole de chaque citoyen sera modeste, plus la protestation sera immense et significative.

Et nous verrons bien, maintenant, qui sera le plus fort, ou du baron Reille ou de toute la démocratie française menacée dans le plus primordial de ses droits.
Mais, surtout, que les mineurs ne démentent sous aucun prétexte leur sagesse et leur respect de la loi. Ils ont pour eux, maintenant, la sympathie et le concours de tout le pays républicain, — qu'ils continuent à les mériter par leur calme et leur sagesse ; une collision ne profiterait qu'à la compagnie de Carmaux. — Si on se tient strictement sur le terrain de la légalité, ils céderont — et plus tôt qu'on ne croit, — devant la coalition légale, non pas seulement de leurs ouvriers, mais de la France démocratique tout entière.

Donnons chacun notre sou pour les mineurs de Carmaux, — le sou du suffrage universel.
PAUL BERTINAY.

LA POLITIQUE

Le comte de Paris a trouvé qu'il devait un remerciement à M. d'Haussonville pour son discours de Montauban. Le discours avait six grandes colonnes, le remerciement en a une et demie. L'un et l'autre ont la même valeur.

Le comte de Paris dit « qu'une grande démocratie a besoin d'un gouvernement stable et solide ». C'est pour cela qu'il nous offre la monarchie, qui n'est tombée que sept fois en moins d'un siècle.

Ce dont a besoin la démocratie, c'est de « serviteurs désintéressés ». En effet, pour la servir, le comte de Paris ne lui demande qu'un tronc.

Celui qui se présente comme le représentant de la légitimité méprise la date du 22 septembre. Mais il glorifie une autre date : « Valmy ! date glorieuse et qui brille d'un pur éclat ! » Il est vrai qu'à Valmy il y avait sous le drapeau de la résistance un prince français, le grand-père du comte de Paris ; mais il est également vrai qu'il y avait sous le drapeau de l'invasion d'autres princes français et avec eux huit mille émigrés. Tous les Français peuvent se revendiquer de Valmy, excepté celui qui se présente comme le roi du parti qui, ce jour-là, aida la Prusse à envahir la France.

DEPÊCHES

Informations Politiques
Paris, 1er octobre.

M. CARNOT A LILLE
M. Carnot a accepté l'invitation à assister aux fêtes organisées le 8 octobre à Lille, pour le centenaire de la levée du siège de cette ville.

NOMINATION
Le contre-amiral Mac-Guekin de Slane a été nommé à l'emploi de chef d'état-major du cinquième arrondissement maritime à Toulon.

CONSEIL MUNICIPAL DISSOUS
Le Journal officiel publiera demain matin un décret prononçant la dissolution du conseil municipal de Seurre (Côte-d'Or), qui se trouve divisé en deux fractions opposées et numériquement égales.

LA MALADIE DE M. RENAN
M. Ernest Renan, qui depuis six jours est alité, est en ce moment très malade. Son état était considéré, hier soir, comme tel-

llement grave, qu'un de ses amis envoyait, à minuit, à M. Claretie, une dépêche ainsi conçue : « Renan ne reconnaît plus personne, il est à l'agonie. »

Le général directeur Loizillon, président du comité de la cavalerie et commandant en chef le 1er corps d'armée, a fait défiler toutes les troupes qui ont regagné immédiatement leurs cantonnements de Suippes et de Mourmelon.

LES REVENUS DE L'ANGLETERRE
London, 1er octobre.
Les revenus du Royaume Uni, pour le premier semestre de l'année financière, accusent un total de 41,267,696 livres sterling, soit une augmentation de 78,128 sur la période correspondante de 1891.

ment grave, qu'un de ses amis envoyait, à minuit, à M. Claretie, une dépêche ainsi conçue : « Renan ne reconnaît plus personne, il est à l'agonie. »

LA PETITE BOURSE DU SOIR
Le ministre des finances a demandé à son collègue de la justice une consultation sur la question soulevée par les agents de change relativement à la suppression de la Petite Bourse du Soir.

M. RIBOT A SAINT-OMER
Saint-Omer, 1er octobre.
M. Ribot, arrivé ici ce matin, a offert un déjeuner aux maires du canton et aux conseillers généraux et d'arrondissement. Il n'a prononcé aucun discours politique.

TROUBLES EN ITALIE
Rome, 1er octobre.
Il y a quelques jours, des républicains, croyait-on, souillaient, à Marino, l'écusson royal qui se trouve au-dessus de la porte de l'association monarchique.

LES REVENUS DE L'ANGLETERRE
London, 1er octobre.
Les revenus du Royaume Uni, pour le premier semestre de l'année financière, accusent un total de 41,267,696 livres sterling, soit une augmentation de 78,128 sur la période correspondante de 1891.

LA GRÈCE ET LA BULGARIE
Vienne, 1er octobre.
M. Manos, chargé d'affaires de la Grèce à Vienne, a remis hier, à M. Kalnoky une note de la protestation grecque contre l'attitude du gouvernement bulgare dans la Roumélie orientale.

LES FILATEURS DE MANCHESTER
Manchester, 1er octobre.
Les trois quarts des maîtres filateurs ont décidé d'appliquer aujourd'hui leur décision de réduire les salaires de 5 0/0.

Nouvelles Militaires
Paris, 1er octobre.
Le contre-amiral Buge, commandant en sous-ordre dans l'escadre de la Méditerranée, fera une tournée dans le Levant, vers le 15 octobre prochain, avec une division composée des cuirassés d'escadre la Dévastation, le Cécille, le Faucon et probablement deux autres croiseurs.

Le contre-amiral Mac-Guekin de Slane a été nommé à l'emploi de chef d'état-major du cinquième arrondissement maritime à Toulon.

Le Journal officiel publiera demain matin un décret prononçant la dissolution du conseil municipal de Seurre (Côte-d'Or), qui se trouve divisé en deux fractions opposées et numériquement égales.

M. Ernest Renan, qui depuis six jours est alité, est en ce moment très malade. Son état était considéré, hier soir, comme tel-

llement grave, qu'un de ses amis envoyait, à minuit, à M. Claretie, une dépêche ainsi conçue : « Renan ne reconnaît plus personne, il est à l'agonie. »

Le général directeur Loizillon, président du comité de la cavalerie et commandant en chef le 1er corps d'armée, a fait défiler toutes les troupes qui ont regagné immédiatement leurs cantonnements de Suippes et de Mourmelon.

LA PETITE BOURSE DU SOIR
Le ministre des finances a demandé à son collègue de la justice une consultation sur la question soulevée par les agents de change relativement à la suppression de la Petite Bourse du Soir.

M. RIBOT A SAINT-OMER
Saint-Omer, 1er octobre.
M. Ribot, arrivé ici ce matin, a offert un déjeuner aux maires du canton et aux conseillers généraux et d'arrondissement. Il n'a prononcé aucun discours politique.

TROUBLES EN ITALIE
Rome, 1er octobre.
Il y a quelques jours, des républicains, croyait-on, souillaient, à Marino, l'écusson royal qui se trouve au-dessus de la porte de l'association monarchique.

LES REVENUS DE L'ANGLETERRE
London, 1er octobre.
Les revenus du Royaume Uni, pour le premier semestre de l'année financière, accusent un total de 41,267,696 livres sterling, soit une augmentation de 78,128 sur la période correspondante de 1891.

LA GRÈCE ET LA BULGARIE
Vienne, 1er octobre.
M. Manos, chargé d'affaires de la Grèce à Vienne, a remis hier, à M. Kalnoky une note de la protestation grecque contre l'attitude du gouvernement bulgare dans la Roumélie orientale.

LES FILATEURS DE MANCHESTER
Manchester, 1er octobre.
Les trois quarts des maîtres filateurs ont décidé d'appliquer aujourd'hui leur décision de réduire les salaires de 5 0/0.

Nouvelles Militaires
Paris, 1er octobre.
Le contre-amiral Buge, commandant en sous-ordre dans l'escadre de la Méditerranée, fera une tournée dans le Levant, vers le 15 octobre prochain, avec une division composée des cuirassés d'escadre la Dévastation, le Cécille, le Faucon et probablement deux autres croiseurs.

— Hier matin, la 3e division de cavalerie, sous le commandement du général Lafouge, et la 4e division, commandée par intérim par le général d'Aragnones d'Orset, appuyées par 6 batteries de Châlons entre les ouvrages Niel et les ouvrages Blancs, près de l'arbre Cheny, et se sont livrés bataille. Ces intéressantes opérations ont duré les grandes manœuvres.

Le général directeur Loizillon, président du comité de la cavalerie et commandant en chef le 1er corps d'armée, a fait défiler toutes les troupes qui ont regagné immédiatement leurs cantonnements de Suippes et de Mourmelon.

LA PETITE BOURSE DU SOIR
Le ministre des finances a demandé à son collègue de la justice une consultation sur la question soulevée par les agents de change relativement à la suppression de la Petite Bourse du Soir.

M. RIBOT A SAINT-OMER
Saint-Omer, 1er octobre.
M. Ribot, arrivé ici ce matin, a offert un déjeuner aux maires du canton et aux conseillers généraux et d'arrondissement. Il n'a prononcé aucun discours politique.

TROUBLES EN ITALIE
Rome, 1er octobre.
Il y a quelques jours, des républicains, croyait-on, souillaient, à Marino, l'écusson royal qui se trouve au-dessus de la porte de l'association monarchique.

LES REVENUS DE L'ANGLETERRE
London, 1er octobre.
Les revenus du Royaume Uni, pour le premier semestre de l'année financière, accusent un total de 41,267,696 livres sterling, soit une augmentation de 78,128 sur la période correspondante de 1891.

LA GRÈCE ET LA BULGARIE
Vienne, 1er octobre.
M. Manos, chargé d'affaires de la Grèce à Vienne, a remis hier, à M. Kalnoky une note de la protestation grecque contre l'attitude du gouvernement bulgare dans la Roumélie orientale.

LES FILATEURS DE MANCHESTER
Manchester, 1er octobre.
Les trois quarts des maîtres filateurs ont décidé d'appliquer aujourd'hui leur décision de réduire les salaires de 5 0/0.

Nouvelles Militaires
Paris, 1er octobre.
Le contre-amiral Buge, commandant en sous-ordre dans l'escadre de la Méditerranée, fera une tournée dans le Levant, vers le 15 octobre prochain, avec une division composée des cuirassés d'escadre la Dévastation, le Cécille, le Faucon et probablement deux autres croiseurs.

Le contre-amiral Mac-Guekin de Slane a été nommé à l'emploi de chef d'état-major du cinquième arrondissement maritime à Toulon.

Le Journal officiel publiera demain matin un décret prononçant la dissolution du conseil municipal de Seurre (Côte-d'Or), qui se trouve divisé en deux fractions opposées et numériquement égales.

M. Ernest Renan, qui depuis six jours est alité, est en ce moment très malade. Son état était considéré, hier soir, comme tel-

llement grave, qu'un de ses amis envoyait, à minuit, à M. Claretie, une dépêche ainsi conçue : « Renan ne reconnaît plus personne, il est à l'agonie. »

Le général directeur Loizillon, président du comité de la cavalerie et commandant en chef le 1er corps d'armée, a fait défiler toutes les troupes qui ont regagné immédiatement leurs cantonnements de Suippes et de Mourmelon.

LA PETITE BOURSE DU SOIR
Le ministre des finances a demandé à son collègue de la justice une consultation sur la question soulevée par les agents de change relativement à la suppression de la Petite Bourse du Soir.

M. RIBOT A SAINT-OMER
Saint-Omer, 1er octobre.
M. Ribot, arrivé ici ce matin, a offert un déjeuner aux maires du canton et aux conseillers généraux et d'arrondissement. Il n'a prononcé aucun discours politique.

TROUBLES EN ITALIE
Rome, 1er octobre.
Il y a quelques jours, des républicains, croyait-on, souillaient, à Marino, l'écusson royal qui se trouve au-dessus de la porte de l'association monarchique.

LES REVENUS DE L'ANGLETERRE
London, 1er octobre.
Les revenus du Royaume Uni, pour le premier semestre de l'année financière, accusent un total de 41,267,696 livres sterling, soit une augmentation de 78,128 sur la période correspondante de 1891.

LA GRÈCE ET LA BULGARIE
Vienne, 1er octobre.
M. Manos, chargé d'affaires de la Grèce à Vienne, a remis hier, à M. Kalnoky une note de la protestation grecque contre l'attitude du gouvernement bulgare dans la Roumélie orientale.

LES FILATEURS DE MANCHESTER
Manchester, 1er octobre.
Les trois quarts des maîtres filateurs ont décidé d'appliquer aujourd'hui leur décision de réduire les salaires de 5 0/0.

SUICIDE D'HECTOR CRÉMIEUX

L'auteur d'« Orphée aux Enfers »

M. Hector Crémieux, l'auteur dramatique bien connu, s'est suicidé avant-hier matin dans son domicile, 20, boulevard des Capucines.

Rien ne laissait prévoir cette cruelle détermination. M. Crémieux vivait assez retiré depuis quelque temps. Il avait perdu sa femme il y a deux ans, et sa fille, mariée récemment, l'avait quitté pour rentrer en ménage ; il vivait entouré seulement des soins d'une femme de chambre et d'une cuisinière.

Avant-hier, il avait dîné comme d'habitude et s'était retiré dans sa chambre ; les deux servantes étaient couchées dans une pièce voisine. A deux heures et demie du matin, une détonation se fit entendre. Les deux servantes, réveillées en sursaut, se précipitèrent dans la chambre de leur maître, qu'elles trouvèrent affaissé dans son fauteuil, déboussé de sang, râlant encore et tenant dans sa main crispée un revolver. Le sang coulait d'une large blessure à la tempe droite. Affolées, les domestiques coururent réveiller le concierge, qui alla quérir un médecin.

Le docteur Plogey-Eirard arriva une demi-heure après. M. Crémieux n'était pas mort, mais tous les secours de la science furent impuissants et, à dix heures et demie, il rendait le dernier soupir.

M. Hector Crémieux était né à Paris le 40 novembre 1828. Il fit de très bonnes études et suivit les cours de droit. En 1848, il joua un rôle politique et entra dans la garde mobile comme lieutenant. En 1852, il entra au conseil d'Etat.

C'est à cette époque que M. Crémieux sentit qu'il avait en lui l'étoffe d'un auteur dramatique. Il publia, en collaboration avec son frère Emile, une tragédie, *Fiesque*, d'après Schiller. Puis il aborda résolument le théâtre avec un mélodrame en un acte, *Eloade ou le parfait nocturne*, joué aux Bouffes-Parisiens.

Le jeune auteur sentait qu'il était plutôt destiné au théâtre humoristique et gai, et, en 1858, il produisit avec Ludovic Halévy et Offenbach ce grand succès de l'opérette : *Orphée aux Enfers*. Puis vinrent le *Pied de Mouton* deux années après. La *Chanson de Fortunio*, *Aladin*, *Génévieve de Brabant*, le *Petit Faust*, la *Jolie parfumeuse* que l'on reprénaît avec succès l'année dernière, la *Feire Saint-Laurent*, la *Belle poule* ; ce furent là ses grands succès dans l'opérette et la bouffonnerie. M. Crémieux composa aussi des œuvres plus délicates, mais qui eurent moins de retentissement. Citons *Germaine*, drame en cinq actes le *Savoyard de la rue Quincampoix*, drame en cinq actes ; *Robinson Crusoe*, opéra comique en trois actes ; *Autour du mariage*, cinq actes, tiré du volume de Gyp. Enfin et surtout l'*Abêê Constantine*, tiré du roman de Ludovic Halévy et qu'il mit à la scène avec Pierre Decourcelle, en 1887 ; le succès de cette dernière œuvre, donnée au Gymnase, fut énorme, et la pièce fut jouée partout en France et même à l'étranger.

La famille de M. Crémieux a été prévenue dans la matinée d'hier. M. Léon Gandillot, le jeune auteur, qui était son neveu, arriva un des premiers.

Les membres de la famille que nous avons interrogés sur la mort de leur parent, nous ont répondu qu'il souffrait depuis longtemps du diabète et que la maladie s'était aggravée depuis quelques jours. D'autre part, M. Crémieux qui s'était retiré du monde depuis deux ans, avait été très affecté de la mort de sa femme, de son frère et de son plus intime ami, Adrien Decourcelles.

Son isolement volontaire n'a pas été sans influencer son moral, et c'est probablement à la suite d'une crise plus forte que d'habitude qu'il s'est donné la mort.

Chez M. Ludovic Halévy
Nous avons rencontré M. Ludovic Halévy à Saint-James-Neully, dans son charmant

La Semaine Théâtrale

En dépit de l'article 18 du cahier des charges, ainsi conçu : « Les spectacles devront alterner de telle façon que l'affiche soit changée au moins deux fois par semaine », nous n'avons pas eu, ces huit jours, la bonne fortune d'un changement d'affiches. *Denise* a fait ses huit jours, tout comme si le cahier des charges n'avait été créé et mis au monde que pour faire peur aux concurrents du titulaire actuel, — et, dès la seconde représentation, ledit titulaire n'a pas hésité à inaugurer la plus superbe réclame on écrivait « grand succès » sur ses placards et ses programmes.

Grand succès ? — Il faudrait d'abord demander au caissier s'il est de cet avis. Grand succès signifie, si je ne me trompe, une affluence inattendue du public continuant pendant de nombreuses représentations et motivée par le mérite d'une œuvre et par l'accueil qui lui a été fait à la première représentation par les spectateurs, puis par la presse. Un grand succès se dessine après quelques représentations. Mais, franchement, quand, après une première où il n'y avait pas une demi-salle, on voit les affiches de la seconde portant en gros caractères « grand succès », sans même que le directeur puisse à ce moment savoir s'il aura plus de quatre chats le soir dans son théâtre, — c'est absolument se mettre dans le cas prévu par l'article 23 du cahier des charges :

« Dans les affiches annonçant les représentations, le directeur devra s'abstenir de tout moyen de réclame qui serait de

« nature à nuire à la bonne renommée du « théâtre ». Surtout quand on peut lire, dans l'affiche de ce soir samedi, cette joyeuse énormité : « Aujourd'hui dernière représentation de Denise », et, plus bas, « demain, Denise. »

D'ailleurs, en bonne vérité, il faut que notre directeur soit bien peu habitué aux éloges sincères de la presse indépendante, pour que notre approbation à peu près unanime après *Denise*, lui ait si fort monté l'imagination. Nous avons tous dit, — parce que nous dirons toujours et quand même la vérité, — que la pièce de Damas, qui est fort intéressante et fort touchante, avait été jouée de très honorable façon. Cette honorabilité était d'ailleurs assez loin de la perfection. M. Duchesnois, qui est froid comme une carafe d'orgeat, et Mme Duchesnois, qui est une jeune première du temps de Louis-Philippe, faisaient absolument obstacle à l'illusion et à l'émotion. M. Hattier, dans un rôle qui n'est ni de son tempérament, ni de son emploi, laissait assez souvent à désirer. Seulement, il y avait là deux femmes qui ont joué avec un réel talent : Mme Esquilar et Mme Riom ; — un homme qui a fait une excellente impression : M. Garnier, et toute la pièce était mise en scène avec soin, — quoique dans un parti pris — toujours le même depuis le début — de lenteur, de solennité, de provincialisme : je ne cesserais de le redire parce que, même pour ce qui ira convenablement dans cette troupe et dans cette saison, ce sera toujours là le vice rédhibitoire.

Eh bien, franchement, il n'y avait pas là l'occasion de crier si fort au grand succès, — surtout quand, depuis le commencement de la campagne, on a vu sous un jour si peu brillant une troupe qui devait, assurait-on, faire révolution dans la ville.

Car depuis mon dernier feuilleton, samedi et dimanche derniers, nous avons vu la troupe de drame et la troupe comique à l'œuvre. *Divorcions* servait à l'une, *Patrie* servait à l'autre.

Eh bien, ce *Divorcions*, cette ravissante plaisanterie de Sardou, si fine, si spirituelle, si hardie parfois et de si bonne compagnie toujours, ce *Divorcions*, que Chaumont et Kolb nous avaient rendu si familier, — nous y avons vu une des étoiles de première grandeur annoncées par les cent voix de la renommée commerciale : je veux parler de Mlle Blanche Olivier.

Jolie femme, en effet, — mais quel est l'ennemi mortel de cette agréable personne qui a pu lui conseiller de se montrer dans le rôle de Cyprienne ? — Quel est ensuite le misérable sans goût, sans grâce, qui lui a appris le rôle de cette façon-là, — et lui a ménagé ainsi le plus pénible et le plus retentissant échec !

Peut-être Mlle Blanche Olivier qui a de beaux yeux, une bonne voix et qui ne pêche pas par la timidité, aurait-elle bien réussi dans quelque personnage de soubrette hirsute ou de servante forte en gueule. Telle bouffonnerie du répertoire aurait peut-être été dite par elle avec aplomb et les clignements d'yeux qui conviennent à ces grosses plaisanteries. Mais jouer *Divorcions* ! mais chasser les soulieurs de Chaumont et de Kolb dans le rôle de Cyprienne — ah ! non. Il faut pour cela avoir d'autres qualités que celles que je me plais à reconnaître à Mlle Olivier.

Au surplus qu'elle y ait échoué, cela n'a rien d'humiliant : la tâche était vraiment bien difficile. Ce qui me frappe le plus, c'est qu'elle n'a su tirer aucun parti des effets les plus faciles et les plus indiqués. Ainsi tenez, la grande tirade du premier acte, ce complet de longue haleine où il y a tant de jolies phrases qui font feu l'une après l'autre comme une pstarade de mitrailleurs, — cela n'a fait naître aucun sourire, cela n'a pas soulevé un applaudissement, c'était terne, nul, ça n'existait pas. Et dans cet échec partiel je trouve, bien plus que dans l'insuccès général — insuccès qui était d'ailleurs à prévoir — la preuve que Mlle Olivier n'est pas faite pour jouer la comédie, mais seulement pour donner la réplique dans le vaudeville ; — nous verrons, dans la suite, si c'est moi qui me trompe.

Je dois cependant reconnaître que la tâche de cette comédienne était encore renvue plus difficile par son malencontreux entourage.

Des Prunelles (Charley) était vieux, indifférent, donnait absolument la sensation du comédien fatigué qui récite machinalement un rôle dont il n'écoute seulement pas les répliques. Ce grand comique-là n'a qu'un défaut, c'est de n'être pas comique du tout.

Et je dois ajouter immédiatement que le lendemain, dans le *Jonas de Patrie* il a été aussi peu remarquable et aussi peu remarqué que dans *Divorcions*.

qu'elle n'a su tirer aucun parti des effets les plus faciles et les plus indiqués. Ainsi tenez, la grande tirade du premier acte, ce complet de longue haleine où il y a tant de jolies phrases qui font feu l'une après l'autre comme une pstarade de mitrailleurs, — cela n'a fait naître aucun sourire, cela n'a pas soulevé un applaudissement, c'était terne, nul, ça n'existait pas.

Et dans cet échec partiel je trouve, bien plus que dans l'insuccès général — insuccès qui était d'ailleurs à prévoir — la preuve que Mlle Olivier n'est pas faite pour jouer la comédie, mais seulement pour donner la réplique dans le vaudeville ; — nous verrons, dans la suite, si c'est moi qui me trompe.

Je dois cependant reconnaître que la tâche de cette comédienne était encore renvue plus difficile par son malencontreux entourage. Des Prunelles (Charley) était vieux, indifférent, donnait absolument la sensation du comédien fatigué qui récite machinalement un rôle dont il n'écoute seulement pas les répliques. Ce grand comique-là n'a qu'un défaut, c'est de n'être pas comique du tout. Et je dois ajouter immédiatement que le lendemain, dans le *Jonas de Patrie* il a été aussi peu remarquable et aussi peu remarqué que dans *Divorcions*.

Quant à M. Perret, je ne puis que répéter ce que j'ai dit : ce jeune homme n'est pas à sa place. Il serait très convenable comme second ou troisième comique, mais comme jeune premier comique dans les rôles de Noblet, de Demeys, de Derouille... non, non. Assurément, il fait de son mieux, il ne pêche ni par le manque de zèle, ni par le trop d'excentricité, ni même par le trop de faiblesse, — mais s'il est sans gros défaut, il est sans qualités et sans originalité, — et vous verrez, vous verrez, avec un tel jeune

cottage du boulevard Richard-Wallace qu'il va quitter aujourd'hui pour rentrer à Paris. L'honorable écrivain connaissait, quand nous nous sommes présentés chez lui, la fin tragique de son collaborateur et ami, il en était profondément affecté.

On balayé la devanture garnie de montres et de bijoux. La hauteur des eaux a été, dans certains endroits, de soixante-quinze centimètres à un mètre.

L'ASSASSIN PLISTA

Paris, 1er octobre. M. Epiepas, juge d'instruction, a procédé ce matin à l'interrogatoire de Virgile Plista, l'assassin de Fontenay-sous-Bois, et de sa maîtresse Gabrielle Leblanc, dite Morel.

Virgile Plista continue de vouloir incoercer Gabrielle Leblanc, sa maîtresse. Ce soir, il sera transféré à Mazas.

Départements

RHONE

Villefranche. — Réunion. — La réunion générale de la société d'horticulture de Villefranche aura lieu aujourd'hui dimanche, à deux heures du soir, salle des conférences.

ARDECHE

Privas. — Ecole normale. — La rentrée des élèves de l'école annexe aura lieu le vendredi matin, 7 octobre.

LOIRE

Rives-de-Gier. — Accident. — Le nommé Antoine Cumet, âgé de 77 ans, propriétaire à Saint-Joseph, a été victime d'un grave accident qui pourrait bien avoir des suites fâcheuses, vu son grand âge.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

La commission des travaux ayant émis un avis favorable à l'éclairage électrique du chemin de Malix, le conseil municipal a adopté les conclusions de cette commission.

ISERE

Grenoble. — Nominations militaires. — MM. Rey et Sabatier, lieutenants, ont été affectés au 4e génie à Grenoble.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

SAINT-ETIENNE

Le conseil municipal de Saint-Etienne a été convoqué pour le dimanche 1er octobre, à 8 heures du soir, à la mairie.

une vaste salle de concerts qui sera inaugurée au printemps prochain. Il faut avouer que l'Harmonie nationale comble-à une lacune regrettable, car jusqu'à ce jour, nos sociétés musicales étaient obligées de recourir soit au Bâtiment électoral, dont l'acoustique est déplorable, soit à la salle de la Réformation, mal aménagée, puisqu'elle a été créée pour des conférences religieuses principalement.

LE CONGRÈS NATIONAL DES MINEURS

(DE NOTRE CORRESPONDANT SPÉCIAL)

Saint-Etienne, 1^{er} octobre. Le Congrès a discuté, ce matin, la loi sur les délégués mineurs. De vives critiques se sont produites relativement à l'indépendance des délégués mineurs qui est illusoire, et à leur salaire qui est insuffisant. Après une longue discussion, le Congrès a accepté un projet de loi préparé par la commission, qui diffère sur beaucoup de points de la loi votée en août 1890 par la Chambre.

LE SPORT

Une course d'estafettes du Havre à Marseille

L'Internationale du Havre organise avec le concours de tous les vélomoteurs et clubs vélocipédiques situés dans le rayon du parcours une course d'estafettes destinée au transport d'une dépêche du Havre à Marseille.

Cette intéressante épreuve, où toutes les bonnes volontés vélocipédiques se trouveraient réunies, a pour but : 1^o de démontrer la rapidité et la précision avec lesquelles on peut fixer un but à un ou plusieurs coureurs vélocipédistes ; 2^o d'engager à organiser, en prévision d'une guerre future, un emploi d'estafettes dans toutes les localités ; ces vélomoteurs, connaissant à fond les routes et les sentiers sur un rayon de 50 kilomètres, nul doute qu'ils ne soient appelés à rendre plus tard de grands services.

Le départ du Havre aura lieu le 7 octobre, à 8 heures du matin ; l'itinéraire et les heures de départ dans chaque ville sont ainsi fixés : Havre, 7 octobre, 8 h. matin ; Yvetot, 10 h. 30 matin ; Rouen, 12 h. 30 soir ; Gaillon, 2 h. 51 soir ; Manès, 4 h. 45 soir ; Paris, 7 h. 12 soir ; Melun, 10 h. 15 soir ; Nemours, 11 h. 57 soir ; Montargis, 8 octobre, 1 h. 39 matin ; Briare, 3 h. 43 matin ; Cosne, 5 h. 45 matin ; Pougues, 7 h. 57 matin ; Meulins, 11 h. 16 matin ; La Palisse, 1 h. 48 soir ; Roanne, 4 h. 9 soir ; Tarare, 6 h. 24 soir ; Lyon, 8 h. 33 soir ; Vienne, 10 h. 6 soir ; Serrières, 11 h. 36 soir ; Valence, 9 octobre, 2 h. 12 matin ; Montélimar, 4 h. 27 matin ; Orange, 7 h. 6 matin ; Avignon, 8 h. 30 matin ; Arles, 10 h. 21 matin ; Aix, 12 h. 48 soir. Arrivée à Marseille à 3 h. 30 du soir.

La distance est de 20 kilomètres à l'heure, les étapes étant de 21 kilomètres minimum et 60 kilomètres maximum, il sera facile à tous d'arriver à l'heure fixée.

A l'heure actuelle, tout le parcours est assuré, sauf pour Briare, Cosne, Pougues, La Palisse et Serrières, qui ne possèdent pas de club.

Lyons

NOS ÉCHOS

Le temps. — Observations du journal, 1^{er} octobre, 4 heures soir. Hauteur du baromètre : 753. — Température + 22°. — Direction du vent : S.-O. Maximum de température dans les 24 heures + 25°. — Minimum de température dans les 24 heures + 13° 5.

Station générale. — La bourrasque passe sur les îles Britanniques et la baisse s'est étendue à toute l'Europe. Les mauvais temps du Sud-Ouest régissent sur la Manche ; le vent est fort et la mer grosse en Bretagne. La température remonte en France et les orages sont nombreux.

Dernière heure. — La baisse barométrique continue sur la France et les îles Britanniques. Les hauteurs descendent à 740 à Dunkerque, 750 à Nice.

Le temps qu'il fera aujourd'hui. — Ciel nuageux, éclaircies, averses, température normale, vent d'entre Sud et Ouest.

Dans les cercles militaires on pense que la succession du général Berge reviendra au général de Négrier ou au général Ferron ; comme ce dernier est déjà membre du conseil supérieur de la guerre, il se pourrait qu'il fut nommé gouverneur militaire de Lyon, et que le général de Négrier entrât dans ce conseil tout en conservant le commandement du 7^e corps d'armée, à Besançon.

Adjudication. — M. le Consul de France à Galatz (Roumanie) fait connaître qu'une licitation a été tenue, sans résultat, le 1^{er} septembre, à la mairie de Galatz, en vue d'adjuger l'entreprise d'une ligne de tramways.

L'affaire a été remise à une date ultérieure et les industriels français qui désiraient concourir trouveront tous les renseignements nécessaires au Ministère du Commerce et de l'Industrie (Direction du Commerce extérieur — Bureau du mouvement général du Commerce et des Renseignements commerciaux), 80, rue de Varenne, Paris.

ÉVÉNEMENTS ET RÉUNIONS D'AUJOURD'HUI

Chazelles-sur-Lyon. — Inauguration des eaux sous la présidence de M. Jules Roche. Mutualité lyonnaise. — Grand banquet à midi précis, au Palais d'Été, 277, cours Gambetta, sous la présidence du maire de Lyon.

Sauveteurs volontaires du Rhône. — Fête annuelle de la compagnie active à la Salle Imbert. Banquet. Distribution des prix au palais de la Bourse, à une heure du soir, sous la présidence de M. Clapot, député.

La Française de Lyon. — Neuvième fête annuelle sous la présidence de M. le Gouverneur général Polons, au Cirque Rancy, à une heure et demie du soir, à l'occasion de la distribution des prix aux sociétaires et pupilles.

Fête de bienfaisance offerte à l'œuvre des petites filles des soldats par la Société chorégraphique lyonnaise, aux Folies-Bergère. Union musicale de Saint-Clair et de Clos-Bisard. — Premier concert-festival annuel. A l'issue du concert, banquet, brasserie Pin, rue Coste. Sainte-Foy-lès-Lyon. — Vogue annuelle. Nombreux jeux organisés par les jeunes gens. Le soir, grand bal, brillant orchestre de 25 musiciens. Festival de musique à Brignais, organisé par la fanfare de la localité ; un grand nombre de sociétés musicales prendront part à cette fête.

Harmonie du V^e arrondissement. — Concert à Saint-Just. Le Weelling-Club. — Sortie générale, départ des vélocipédistes à 7 heures du matin, du cours du Midi, côté Rhône.

Ciociens chasseurs à pied. — Réunion mensuelle à 8 heures, au siège, rue Tupin, 11. Anciens militaires du génie. — De 9 h. 1/2 à midi, cotisations ; café Bution, place de l'Hôpital.

L'Avenir d'Oullins. — Tir mensuel pour les sociétaires ; réunion à 1 h. 1/2. Société des Tireurs du Rhône. — Commencement du concours d'automne à 8 heures du matin.

Consortis républicains de Lyon et de la banlieue. — Réunion à 2 heures, café Genhial, avenue de Saxe, 186. Le Sou par Jour. — Cotisations et inscriptions, rue Romarin, 15.

Tailleurs de pierres réunis. — Réunion à 1 heure 1/2, rue Villeroi, 18. Anciens militaires des sections d'administration. — De 2 à 4 heures, cotisations, bar de la Nouvelle-Préfecture, rue Servient.

Anciens Mobiles du Rhône. — Cotisations et adhésions, de 10 heures à midi, café Bution, place de l'Hôpital ; café Varichon, place de la Pyramide ; café Chevalier, 159, boulevard de la Croix-Rousse.

Harmonie du Rhône. — A onze heures et demie précises, rendez-vous des sociétaires avec instrument, au Palais-d'Été, cours Gambetta prolongé.

Union artistique. — Aujourd'hui dimanche, réouverture des soirées de famille avec le concours des artistes des principaux concerts de Lyon, terminés par les « Mésallées de la rue Meslay », vaudévilles.

A 8 heures 1/2, ouverture d'un grand bal. Montaleu-Verclieu. — A 2 heures 1/2, conférence de M. Bovier-Lapierre.

L'AÉRONAUTE POMPÉIEN

L'état du malheureux s'aggrave, on redoute maintenant une issue fatale. Un de nos amis de Châtillon-sur-Chalonnais nous écrit à ce sujet :

« Pompéien qui allait bien hier soir a passé une mauvaise nuit ; il est plus mal ce matin. »

Pompéien ne se fait pas d'illusion sur la gravité de son état. Se sentant très dangereusement atteint, il a très courageusement pris ses dernières dispositions. Hier il a fait écrire à un de ses amis, M. le docteur Masson, de venir le voir.

Mme Pompéien qui, vendredi soir, avait quitté son mari allé mieux, pour se rendre à Lyon, a été rappelée hier matin par dépêche au chevet du malade.

Suicide au Grand-Camp

Hier soir, à quatre heures, un individu, qui se trouvait sur les bords de la ligne du Grand-Camp, près du stand, s'est tiré deux coups de revolver. Au bruit de la détonation, le gardien du stand de la société de tir se porta au secours du malheureux qui avait perdu connaissance. Il portait d'horribles blessures, et une des balles ayant perforé la voûte palatine, le blessé perdait beaucoup de sang.

Après avoir été transporté dans une maison du voisinage, le désespéré a été évacué sur l'Hôtel-Dieu, mais il est mort pendant le trajet.

On a trouvé sur lui un carnet de notes sur les pages duquel le défunt avait écrit, en des phrases incohérentes, les raisons qui le poussaient à cette extrémité.

Jean Baptiste D., 52 ans, menuisier, habitait impasse Charvay 2, il y a quelques années, sa femme tenait un magasin d'épicerie à Vaise, à ce moment D., qui s'adonnait à la boisson partit un beau matin, emportant une certaine somme. Quand il eut tout dépensé, il revint au domicile conjugal, mais il ne put rentrer en grâce auprès de sa femme, qui avait eu elle ses deux fils.

Enfin, tout récemment, D... s'en fut trouver sa femme, il la frappa même brutalement, au point que la police dut dresser contravention et faire un rapport. Pour ce fait, D... était cité hier même en police correctionnelle, c'est sans doute la honte de se voir condamner qui a hâté le dénouement — prévu du reste — car depuis longtemps le malheureux avait dit qu'il se suiciderait.

Dans les notes qu'il a laissées, il en est d'absolument bizarres. C'est ainsi que D... écrit :

« Si mon fils était resté dans l'armée, il serait aujourd'hui officier, et ma femme s'occupant de son commerce, moi j'aurais fait le rentier. »

Et celle-là :

« On me doit, on ne me paie pas ; je dois et je ne peux pas payer. Mon devoir est de demander pardon à mes créanciers et de me brûler la gorge... »

On voit qu'il a tenu parole.

Abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain la suite de notre intéressant feuilleton

LE CLUB DES VALETS DE CŒUR

Chronique Locale

Le Calendrier. — Dimanche 2 octobre, 276^e jour de l'année. Pleine lune le 6 ; Dernier quartier le 12. Soleil : lever, 6 h. 03 ; coucher, 5 h. 35.

Mort subite. — M. Joseph Auguste, soixante-seize ans, cordonnier, est mort subitement hier en traversant la rue de Crimée.

Le vieillard a été transporté dans la maison dont il était concierge, boulevard de la Croix-Rousse, 71. Le docteur Jassot attribue la mort à la rupture d'un anévrisme.

Employé infidèle. — Renvoyé au mois de juillet dernier pour indécence, par son patron M. Latéy, marchand de meubles, rue Victor-Hugo, un sieur Léon Didier, tisseur, avait, en partant, emporté les clefs de l'entrepôt.

Dans la nuit du 28 au 29 septembre Didier s'introduisit dans cette pièce et déroba une assez grande quantité de laine pour matelas.

Le lendemain M. Latéy s'aperçut du vol et soupçonna aussitôt son ancien ouvrier. On perquisitionna chez Didier qui demeure, 28, rue d'Ivry, et on retrouva une partie de la laine volée ; le reste avait été vendu à des brocanteurs du quartier.

A la suite de cette découverte Didier a été arrêté et écroué sous l'inculpation de vol.

Cavalier désarçonné. — Un accident s'est produit hier soir, à six heures, quai de Bondy, à hauteur du pont La Feuillée.

Un cocher qui fait le service de renfort aux tramways, vers le pont du Change, rentrait au dépôt, quand son cheval, effrayé fit un brusque écart et le désarçonna.

On s'empressa autour du malheureux cocher qui portait deux blessures à la tête, il a été transporté à l'Hôtel-Dieu. C'est un sieur Emile Gerbaud, 34 ans, domicilié rue Pierre-Corneille, 148, natif de Nantua (Ain).

Magasin dévalisé. — Les « lanterniers » recommencent leurs exploits. La nuit dernière, un voleur passant par le vastas du magasin de M. Omer Déguis, marchand de primeurs, quai Saint-Antoine, 33, a, à l'aide d'un ciseau à froid, fait entrer la serrure de la caisse contenant 20 francs environ.

Le voleur qui a pu sortir sans avoir été inquiété, a abandonné dans le magasin le ciseau avec lequel il a fracturé le tiroir.

Vol à l'étalage. — Deux gamins ont volé hier, dans l'après-midi, deux chemises de couleur à l'étalage de Mme Arnaud, mercière, 71, rue Moncey.

Une heure plus tard, les voleurs craignant sans doute d'être pris, abandonnèrent dans une allée de la maison de la rue de Bonnel le fruit de leur larcin.

On est sur la trace des voleurs.

Suicide. — M. Seech, commissaire de police, a fait ouvrir l'appartement de M. Jean-Baptiste Frateau, 70 ans, rue des Tuilleries. Le pauvre vieillard, qui était dans un état d'indigence complet, s'est asphyxié pour éviter la misère noire. Le docteur Brugère a déclaré que la mort remontait à vingt-quatre heures.

Le feu. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir, à six heures, à l'usine Archinard, fabricant de confiseries, rue Laporte, 24, à Vaise.

Le feu qui avait pris naissance dans une chambre chaude où se tenaient les fruits confits, a été rapidement éteint par les ouvriers qui ont fait manœuvrer la pompe de l'usine.

A l'abattoir de Vaise. — Pendant qu'il dépeçait un bœuf, on a volé à M. Henri Nallet, son portemonnaie et une montre argent, le tout placé dans une poche de son gilet.

Depuis plusieurs mois des vols sont journellement constatés à l'abattoir de Vaise. Il serait bon qu'une sérieuse surveillance fût faite pour arrêter les coupables.

Ecoles laïques d'Oullins. — Voici les résultats de la fête du 1^{er} septembre : Recettes 1.077 fr. 10 cent., dépenses 141 fr. 50, bénéfice net 935 fr. 60 cent.

La commission d'organisation, en présence de ces résultats obtenus, ne saurait trop remercier les habitants d'Oullins de leur généreux concours. MM. Clapot, député, Genet, conseiller général, et les membres des corps élus qui, par leur présence, ont rehaussé l'éclat de la fête ; les artistes distingués qui ont bien voulu gracieusement se faire entendre, en un mot tous ceux qui, de près comme de loin, ont participé au succès de cette œuvre dévouée.

Casino et Scala. — Nous aurons aujourd'hui au Casino et à la Scala deux excellents spectacles bien faits pour attirer le public.

Au Casino, le chevalier Mystère, le plus célèbre illusionniste du monde en habit noir, le coffret vivant ; imitations du chanteur-siffleur Delprade, miss Lydia et Star, l'échelle d'argent, le trio Rey-Nova, Henry, Gaston, Boissier, Myrthes, Léony, la troupe Schmidt. Demain lundi, début excentrique « Le Mangeur de fer ».

A la Scala, le baron chanteur fin de siècle Max-Him ; Plessis avant-dernière soirée, les Garangeot, l'échelle ensorcelée et les poses de marbre et les duettistes lyonnais, Chavat et Girier (répertoire réaliste), Edgard, d'Asco, Amélie, Marien, etc., Edgard et sa femme.

Incessamment à l'Hôtel de Ville, de l'Éclair, à l'étude, Les Suites d'un premier lit.

Eden-Concert. — L'ouverture de la saison pour l'Eden-Concert, 51, chemin de Baraban, a lieu aujourd'hui, dimanche 2 octobre, par une soirée de gala.

Tous les dimanches et jours féériés, à 7 heures précises, grand concert avec le concours d'artistes des concerts de Paris et de Lyon.

MM. P. Bianchini, théâtre des nains mystérieux, Jean Ward, clowns excentriques de la Salle Indienne, Henriot, du Casino de Lyon, Del Flor, de la Scala de Paris, Charville, de l'Horloge, Perrin, du Théâtre-Bellecour, Albertin, illusionniste, Riewald, nègre burlesque danser, Mmes Eva, Jodick et Esther.

Tous les dimanches, nouveaux débuts et nouvelles attractions.

Théâtre-Guignol (direction André, rue Bugnot, 130). — Le soir, grande représentation de famille ; Les Nains vivants ; pièces nouvelles.

Ne croyons rien. Hier, on disait partout à Lyon que la grande liquidation des Magasins de Nouveautés ancienne maison Chaine, rue de la République, 4, à Lyon, n'aurait pas lieu. Il est vrai que quelques soudeurs, étrangers à la ville, ont fait de fausses propositions pour reprendre en bloc toutes les marchandises garnissant les magasins.

Ne voulant pas dévier de son programme, le liquidateur a dû se rétracter à ces propositions et il informe le public que la liquidation annoncée commencera irrévocablement lundi 3 octobre, conformément à un avis très intéressant que nous publions dans notre numéro de ce jour.

Voir plus loin

AVIS. — Nous appelons l'attention sur l'annonce (à la 4^e page) de l'Exposition générale des grands magasins de nouveautés AUX DEUX PASSAGES.

Voulez-vous supporter sans fatigue les chaleurs de l'été et éviter les troubles de l'estomac et des intestins, les épidémies et les pestes ? Assainissez-vous et rafraîchissez-vous le corps par l'usage du Syrop de Bochet du Serpent, ce purificateur inimitable. — Lyon, 32, rue Lanterne.

TRIBUNE DES COMITÉS

Comité des républicains socialistes (La Ville de Lyon). — Réunion plénière le lundi 3 octobre à 8 heures du soir, au siège café Convert, rue Paul-Bert.

Ordre du jour : paiement des cotisations ; discussion définitive du nouveau règlement. Prière d'être très exact.

Comité de l'alliance républicaine socialiste du VI^e arrondissement. — Ce soir, à 8 heures 1/2 très précises, réunion du comité.

L'ordre du jour étant très important, les adhérents sont instamment priés d'être présents. Réunion de la commission exécutive à 8 heures au siège du comité, 48, cours Morand.

Union des républicains progressistes du V^e arrondissement. — Jeudi 29 septembre à 9 heures 1/2 très précises, réunion du comité.

L'ordre du jour : paiement des cotisations ; discussion définitive du nouveau règlement. Prière d'être très exact.

Comité des républicains socialistes (La Ville de Lyon). — Réunion plénière le lundi 3 octobre à 8 heures du soir, au siège café Convert, rue Paul-Bert.

Ordre du jour : paiement des cotisations ; discussion définitive du nouveau règlement. Prière d'être très exact.

Comité de l'alliance républicaine socialiste du VI^e arrondissement. — Ce soir, à 8 heures 1/2 très précises, réunion du comité.

L'ordre du jour étant très important, les adhérents sont instamment priés d'être présents. Réunion de la commission exécutive à 8 heures au siège du comité, 48, cours Morand.

Union des républicains progressistes du V^e arrondissement. — Jeudi 29 septembre à 9 heures 1/2 très précises, réunion du comité.

L'ordre du jour : paiement des cotisations ; discussion définitive du nouveau règlement. Prière d'être très exact.

Comité des républicains socialistes (La Ville de Lyon). — Réunion plénière le lundi 3 octobre à 8 heures du soir, au siège café Convert, rue Paul-Bert.

Ordre du jour : paiement des cotisations ; discussion définitive du nouveau règlement. Prière d'être très exact.

Comité de l'alliance républicaine socialiste du VI^e arrondissement. — Ce soir, à 8 heures 1/2 très précises, réunion du comité.

L'ordre du jour étant très important, les adhérents sont instamment priés d'être présents. Réunion de la commission exécutive à 8 heures au siège du comité, 48, cours Morand.

Union des républicains progressistes du V^e arrondissement. — Jeudi 29 septembre à 9 heures 1/2 très précises, réunion du comité.

L'ordre du jour : paiement des cotisations ; discussion définitive du nouveau règlement. Prière d'être très exact.

et sur le mandat qu'il avait reçu du comité ; le citoyen Guillaume parle des questions les plus importantes, les lois des syndicats prud'hommes, l'amnistie, les octrois, et la grève de Carmeux. Ses explications sur chacun de ces sujets ont été très applaudies.

Un ordre du jour de confiance a été voté à l'unanimité.

La commission de la fête de dimanche 2 octobre fait connaître que pour cause majeure la fête est renvoyée au dimanche suivant, 9 octobre.

Lundi 3 octobre, le programme indiquera les détails des billets d'entrée et du banquet qui aura lieu à 6 heures, au prix de trois francs, vin compris.

Comité de concentration républicaine du III^e arrondissement. — Réunion plénière lundi 3 octobre, à 8 heures du soir, brasserie Corompt, cours Gambetta, 31.

Ordre du jour : Compte rendu moral et financier. — Renouvellement de la commission permanente. — Addition des citoyens Lagrange et Guichard, députés du III^e arrondissement.

Dernière Heure

PAR SERVICE SPÉCIAL

LES VALEURS AUTRICHIENNES

Paris, 1^{er} octobre.

Deux cents Français porteurs d'obligations de la société autrichienne des chemins de fer de l'Etat, réunis pour s'entretenir au sujet de la réduction de 10 0/0 sur les coupons ont adopté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« L'Assemblée proteste contre les agissements de la société ; elle remercie la presse de son concours, fait appel aux pouvoirs publics pour la défense des intérêts français, remercie le Crédit Mobilier pour l'initiative qu'il a prise, adopte sa proposition relative à la constitution d'un comité de défense qui pourra se compléter ultérieurement si de nouveaux concours paraissent utiles. »

NOUVELLES DE BELGIQUE

Bruxelles, 1^{er} octobre.

La « Réforme » annonce que Rochefort est arrivé ce soir à Bruxelles.

L'impératrice Charlotte, veuve de l'empereur Maximilien, est assez sérieusement malade.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Société de prévoyance des artistes amateurs. — Lundi 3 octobre, à 8 h. 1/2 du soir, réunion mensuelle, comptoir Dijon, 8, rue de la Poulauerie.

Ordre du jour. — 1^o Cotisations ; 2^o réception des nouveaux adhérents.

Bal des ouvriers en chaussures. — La commission prévient MM. les patrons que les délégués passeront chez eux le 3 octobre, et jours suivants. Nous pensons que, comme les années précédentes, il leur sera fait bon accueil.

Aujourd'hui dimanche, à 10 heures du matin, réunion de la commission, rue Duguesclin, 272. Très urgent.

Boulangerie ménagère de la Guillotière, rue des Trois-Perrès, 15. — Aujourd'hui dimanche, 2 octobre, assemblée générale ordinaire à une heure et demie, brasserie Gentalet (ancien hôtel Corompt), cours Gambetta, 33.

Appel nominal à deux heures. En cas d'impossibilité d'assister à la réunion, se faire représenter par un co-sociétaire muni de pouvoirs écrits.

Société lyrique dramatique de Bienfaisance. — Les répétitions ont lieu régulièrement au siège de la société, rue de la Préfecture, 12, les jours de chaque semaine, à huit heures et demie précises du soir. Les inscriptions sont reçues ces jours-là.

Lundi 3 octobre courant, réunion extraordinaire, question du prochain concert et du banquet. Urgent.

Grande réunion. — Toute l'alimentation : gargons de café, boulangers, pâtisseries, confiseurs, bouchers, charcutiers, coiffeurs, sont priés d'assister à la grande réunion qui aura lieu dans la nuit de lundi à mardi, café Bution, place de l'Hôpital, à une heure du matin.

Ordre du jour : compte rendu du mandat du citoyen Golle, délégué au congrès de Marseille, relatif à la suppression des bureaux de placement.

Société philanthropique des anciens chapeaux à pied. — Numéros gagnants de la tombola

Table with 6 columns: numbers 7, 24, 26, 35, 76, 121, 132, 133, 136, 140, 143, 150, 158, 162, 166, 167, 181, 197, 218, 244, 260, 262, 274, 289, 292, 298, 304, 307, 331, 358, 354, 364, 375, 377, 403, 424, 436, 444, 460, 466, 468, 480, 484, 512, 525, 536, 539, 542, 550, 568, 608, 630, 634, 652, 661, 664, 686, 689, 693, 696, 703, 705, 739, 758, 770, 775, 794, 796, 801, 802, 812, 821, 836, 843, 849, 851, 863, 873, 880, 881, 899, 903, 910, 916, 923, 943, 961, 979, 980, 985, 4.065, 1.039, 1.062, 1.074, 1.078, 1.081, 1.091, 1.102

TRIBUNE OUVRIÈRE

Chambre syndicale du bronze. — Le syndicat informe tous les collègues que la société, par suite de l'amnistie, reprend son activité à partir du 1^{er} octobre. Veuillez vous faire inscrire au siège de la société, rue Sala, 42, à 2^e deuxième montée, le samedi, de 8 heures 1/2 à 9 heures 1/2 du soir où chez le secrétaire.

La cotisation est fixée à 0 fr. 15 c.

Bourse du Travail. — La commission invite tous les bureaux des syndicats à assister à la réunion qui aura lieu le 3 octobre, à 8 heures du soir, Bourse du Travail.

Cette réunion est convoquée pour s'entendre sur la délibération du conseil municipal concernant la Bourse du Travail ; prière d'être présent vu l'importance de la question.

Ouvriers menuisiers. — Nous rappelons que la réouverture du cours professionnel de dessin linéaire et de traits resté fixé au jeudi 6 octobre. Les cours aura lieu tous les jours, de sept heures à dix heures du soir, sous la direction de M. F. Magnin, rue Mollière, 11.

Chambre syndicale des ouvriers et employés des chemins de fer français (Fédération générale des travailleurs des chemins de fer fondée à Paris en 1890, section d'Oullins). — Les camarades sont invités à assister à la grande réunion qui aura lieu aujourd'hui dimanche 2 octobre, à deux heures du soir, salle de la brasserie de chemin de fer.

Ordre du jour : Des syndicats des chemins de fer, par M. Guérard, secrétaire général du syndicat, assisté de M. Vierzion, membre du conseil d'administration du syndicat.

SPECTACLES D'AUJOURD'HUI

Théâtre des Célestins. — Aujourd'hui dimanche 2 octobre, à 7 h. 1/2, dernière représentation de Denise, pièce en 4 actes, d'Alexandre Dumas fils.

Le spectacle sera terminé par Doit-on le dire ? comédie en 3 actes.

Casino des Arts. — Tous les soirs attractions parisiennes. Concert artistique de premier ordre. Pantomimes et pièces à grand spectacle.

MÈRE ET MARTYRE

PAR PAUL D'AIGREMONT

« Loin de vous avilir, elle vous fera remonter d'autant plus haut dans l'estime des gens d'honneur que vous aurez plus souffert. Mais pour cela, faites à toute votre volonté, afin de ne pas vous appeler lâche... »

la gorge pleine de raouques sanglots, déchirant de ses ongles la chair de ses seins et de ses bras. — Mon Dieu ! s'exclama-t-elle. éperdue, je l'avais deviné... Un instant, elle fut comme folle, perdant la notion des choses. Tout à coup, elle se leva et se dirigea vers le juge.

posé si formellement !... O Horace !... Horace !... pourquoi ne vous ai-je pas résisté ?... Comme je suis punie... Moi qui avais déjà tant souffert de la donner à une autre !... Elle écarta Jeannie, prit Léone dans les bras de la nourrice, et la pressant sur son cœur, elle répétait en la couvrant de baisers : — O mon pauvre trésor, dont la venue a bien pu rendre folle de bonheur, pouvais-je penser que tu me ferais tant souffrir !

tez tranquille, autrement on vous arrêterait aussi !... — Tant mieux, je suivrai madame. — Et ici, qui soignera sa fille, qui veillera sur elle ?... — Mon Dieu ! quel malheur ! que faire ? — Vous devez calmer votre maîtresse, lui affirmer que vous la remplacerez auprès de l'enfant ; lui dire enfin tout ce que votre cœur trouvera.

— Pour la leur donner à eux, non. Mais à moi qui vous adore, remettez-la, confiez-la. Je l'aime comme vous, vous le savez. Et moi vivante, nul ne vous la touchera, je vous le jure sur la tombe de ma mère qui vous a nourrie. Madeleine n'avait plus de forces. Elle laissa Jeannie lui prendre Léone sans faire un mouvement. On eût dit qu'elle ne comprenait plus, qu'elle ne sentait plus rien. Cependant, de son grand œil sec et brûlant, elle ne perdait aucun des gestes de l'excellente fille. Elle la vit qui, après avoir remis l'enfant à Seconde Labérenne, poussait celle-ci doucement vers la porte. Mais lorsque le battant se fut refermé derrière elle, quand la lourde draperie fut retombée, et que le pas de la paysanne se fut perdu dans les longs corridors, alors la neige qui couvrait les joues de la marquise blanchit encore, un large cercle noir entourait ses yeux immenses, elle inclina sa tête endolorie, et ainsi que la plus belle des fleurs coupées, elle tomba sur le tapis, sans un cri ni un soupir.

Madeline fut transportée évanouie dans un des landaus de la Roche-Morte. On l'installa comme on put dans le fond de la voiture, tandis qu'un gendarme et André Bascou s'asseyaient tous les deux sur la banquette de devant. Un peu avant d'arriver à destination, elle revint à elle. — Oh suis-je ? demanda-t-elle au commissaire. Le baudrier et le bicorne du gendarme lui rendirent le sentiment de son horrible situation, avant même que le jeune homme eut pu lui répondre. — Mon Dieu ! ma fille !... sanglota-t-elle éperdue. André lui prit les mains : — Jeannie veille sur elle, dit-il. Soyez tranquille, il ne lui arrivera rien. Pour elle, pour la revoir plus tôt, pour lui revenir avec votre pureté sans tache et en ayant raison de toutes ces infamies, calmez-vous, retrouvez votre volonté. Il le faut à tout prix. Malgré l'horrible désespoir qui la brisait, la marquise essaya de suivre ce conseil. Elle essuya ses yeux, se raidit en un appel d'énergie folle, et rendant à André la pression de sa main loyale : — Jeannie ne suffira pas à la protéger, dit-elle ; si vous voulez que le courage me revienne, jurez-moi de veiller sur elle, vous aussi. — Vos désirs seront des ordres pour moi, madame. Dès demain, je m'installai à la Roche-Morte. — Merci, répondit simplement Madeleine.

(A suivre.)

Rue et Place de la République, 34, 36, 38. - LYON

Société anonyme des Grands Magasins de Nouveautés

AUX DEUX PASSAGES

Capital : 2.200.000 francs

Lundi 3 Octobre et Jours suivants

EXPOSITION GÉNÉRALE ET GRANDE MISE EN VENTE

de toutes les

NOUVEAUTÉS D'HIVER

Lainages, Étoffes de fantaisie, Tissus noirs, Draperies, Soieries, Velours

Robes, Costumes, Manteaux, Confections, Modes, Chapeaux

pour Dames, Jeunes Filles & Enfants

Vêtements complets, Pardessus et Coiffures

pour Garçonnets

Bonneterie, Lingerie, Corsages, Boléros, Colifichets, Ganterie, Fourrures, Cravates, Foulards

PARAPLUIES, PASSEMENTERIE, RUBANS, MERCERIE, PARFUMERIE

Couvertures, Couvre-Pieds, Tissus pour Ameublements, etc.

Grande Extension donnée aux Articles DEUIL & DEMI-DEUIL

pour Dames, Jeunes Filles & Enfants

Avec le concours de l'important rayon des Tissus noirs, nous venons de créer une grande spécialité pour DEUIL et DEMI-DEUIL. Nous aurons en permanence un choix très complet de Robes, Châles, Manteaux, Lingerie, Colifichets, Chapeaux, Coiffures et Bijouterie.

Inauguration du nouveau Comptoir DE MODES ET CHAPEAUX

La vente active de ces articles a déterminé l'Administration à donner à ce Comptoir une grande importance et des agencements spéciaux répondant à toutes les exigences de la MODE ; un grand salon vient de lui être spécialement affecté à l'entresol.

Les affaires excessivement avantageuses, toutes de première qualité, que nous avons traitées cette saison nous assurent la continuation de notre immense succès

AUJOURD'HUI DIMANCHE, NOS VITRINES EXTÉRIEURES RENFERMENT DE NOMBREUX SPÉCIMENS DE TOUTES CES NOUVEAUTÉS

Le nouveau Catalogue d'hiver est remis ou envoyé franco aux personnes qui en font la demande. — Envoi franco d'échantillons. — Expédition franco pour tout achat à partir de 25 francs

NOTA. — Tous les Articles d'hiver provenant de l'ancienne Société sont diminués de Prix

L'ÉCLAIREUR COMMERCIAL LYONNAIS

26, r. des Remparts-d'Ainay. Vente, achat, éch. d'im. et fonds de com. Choix considér. de fonds de com. prop. rap. et agrém.



Plus de Chevaux Couronnés!!!... Plus de Chevaux Couronnés!!!... Plus de Chevaux Couronnés!!!

CROISSANCE DES ENFANTS, CROISSANCE, ANÉMIE, PHOSPHORÉ MALADIES DES OS, SURMENAGE, etc. SOLUTION JACQUEMAIRE

Les Annonces sont reçues exclusivement à l'Agence FOURNIER, 14, rue Comfrot, Lyon

13, rue Puits-Gaillot, 13 (entresol) P. LAVOPIERRE Succ. d'Alexandre MILLET

ON DEMANDE des ouvriers Cordonniers pour le cousu main, homme et femme. — S'adresser à l'usine du Revoyet, à Saint-Genis-Laval.

PAPIERS PEINTS Maison fondée en 1808 ARTICLES RICHES & BON MARCHÉ Envoi franco d'échantillons.

3 Ans de Crédit PIANOS ET ORGUES

PLYEL et de tous les Facteurs

En payant une location variant de 18 à 25 francs par mois et au-dessus, on peut devenir possesseur d'un excellent Piano ou Orgue de première marque, garanti 20 ans. Envoi franco de la notice illustrée.

Maison CH. MORETTON & Co Successeurs de VIENNET 9, Place des Jacobins, A L'ENTRESOL, Lyon

Grande Brasserie-Restaurant Raire

A BELLECOUR (ANGLE DE LA RUE GASPARI)

Déjeuner à 2 fr. 50. — Diners à 3 fr. (vin compris). — Service à la carte fait jour et nuit. — Cave spéciale de grands crus.

BIÈRES DE MUNICH, SALVATOR ET FRANÇAISES Soupers froids, Sortie de Théâtre, Galantines, Choucroute, Jambon, Saucissons, C. rvelais, Sandwichs au Jambon de Strasbourg, Soupe au Fromage.

ECLAIRAGE ÉLECTRIQUE — OUVERT JUSQU'A TROIS HEURES DU MATIN

COURSE DE LYON

Du 1er Octobre 1892

Table of stock prices for Lyon, including various bonds and shares.

COURSE DE PARIS

Du 1er Octobre 1892

Table of stock prices for Paris, including various bonds and shares.

COURS DES VALEURS EN BANQUE

Du 1er Octobre 1892

Table of bank values, including actions and obligations.

APRÈS BOURSE

Du 1er Octobre

Table of market values after the stock exchange.

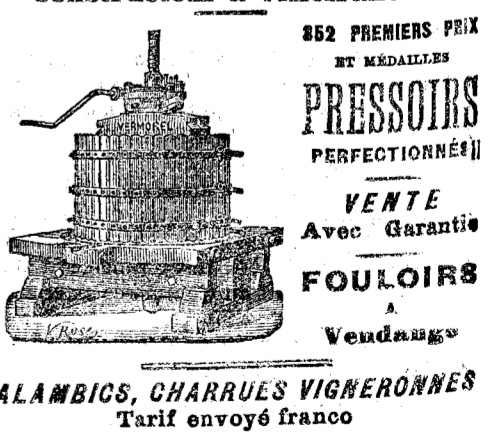
MARCHÉ AUX FOURRAGES

Lyon - Guillotière

Table of market values for forage.

V. VERMOREL

Constructeur à Villefranche



ALAMBICS, CHARRUES VIGNERONNES Tarif envoyé franco

Table of stock prices for Lyon, including various bonds and shares.

Table of stock prices for Paris, including various bonds and shares.

Table of bank values, including actions and obligations.

Table of market values after the stock exchange.

Table of market values for forage.

A FAÇON Chapeaux et Capotes, Bonnets et Coiffures, deuil, etc. Parures p. Soirées, en fantaisies en tous genres, Broderies et Tapisseries. — Prix réduits. Rue de la République, 81, au fond de la rue cour, à gauche, au 4me.